



Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Document de consultation des entreprises (DCE)

Réalisation d'un guide pour les élus Natura 2000

Consultation en procédure adaptée

1. Pouvoir adjudicateur

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00037, ayant son siège au 27 rue des petits hôtels à Paris (75010), représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber.

2. Description du maître d'ouvrage

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux (PNR). Outil privilégié de leurs réflexions et de leurs actions communes, elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations, des assemblées parlementaires et des organismes institutionnels, et de leur prise en compte dans l'élaboration des textes et politiques les concernant. Elle est aussi une structure de concertation avec les régions et les partenaires nationaux de l'action des Parcs, notamment les autres aires protégées françaises et européennes.

La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires anime le réseau des élus Natura 2000 depuis fin 2019. Elle est hébergée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et est co-portée avec trois autres têtes de réseaux nationales : la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Réserves naturelles de France et le réseau des Grands sites de France.

Son objectif est de fédérer et mobiliser le réseau des élus Natura 2000 (présidents de comités de pilotage et élus membres des copils) pour favoriser l'ancrage territorial de cette politique.

Elle a également vocation à apporter des contributions aux évolutions des politiques publiques en lien avec Natura 2000 et à valoriser le réseau à l'échelle nationale et européenne.

3. Objet de la prestation

Réalisation d'un guide pour les élus Natura 2000.

Consultation en procédure adaptée.

4. Description de la prestation

Le guide a pour objectif de centraliser dans un document unique, les informations importantes à savoir par un élu sur le dispositif Natura 2000 : contexte et historique de la politique, chiffres clés européens et français, rôle des élus dans la gouvernance des sites... Des témoignages d'élus sous la forme d'encarts viendront compléter le guide.

Nombre de pages envisagé : 22

Format : A4 imprimable

Proposition de chemin de fer (contenu du document pouvant évoluer) :

Page 1 : Couverture

- Titre provisoire : Comprendre Natura 2000 : guide pratique pour les élus
- Illustrations : photos de sites Natura 2000
- Logos : Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires, 4 têtes de réseaux, Natura 2000

Page 2 : Sommaire

Page 3 : Introduction

- Objectif du guide
- Présentation de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires
- Illustrations : photos de sites Natura 2000

Pages 4-5 : Historique du réseau Natura 2000

- Définition de Natura 2000
- Origine de la politique européenne
- Création des directives Habitats et Oiseaux
- Chiffres clés en Europe et en France
- Illustrations : cartes et pictos avec chiffres clés en Europe et en France

Pages 6-7 : Objectifs du réseau Natura 2000

- Objectifs de conservation et de développement durable
- Lien avec les politiques nationale et européenne de protection de la biodiversité (SNB, SNAP, Règlement européen)
- Lien avec les autres aires protégées
- Encart témoignage : Un élu décrit les bénéfices observés sur la biodiversité depuis le classement en Natura 2000 de son territoire (nouvelles espèces observées, augmentation de la population d'une espèce...) – B. Beddredine – populations de Bonglios nain ? (Île-de-France)
- Illustrations : Tableau avec les différents types d'aires protégées et leurs spécificités (réglementaire, contractuel, foncier)

Pages 8-9 : Gouvernance des sites Natura 2000

- Structure et organisation de la gouvernance des sites Natura 2000 en France : rôle des différents acteurs (État, régions, collectivités locales)
- Rappel de la réglementation : code de l'environnement
- Encart : exemples de gestion des sites Natura 2000 dans d'autres pays européens – à voir avec Jérémie Crespin
- Encart 2 témoignage : un élu de région témoigne sur la décentralisation – Stéphanie Modde (Région BFC) ?
- Illustration : schéma avec le rôle de chaque structure

Pages 10 -11 : Gestion des sites Natura 2000 en France

- Structure porteuse / structure animatrice
- Rôle et élection du Comité de Pilotage (COFIL)
- Élaboration et mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB)
- Les outils de gestion : contrats, MAEC, chartes
- Évaluation des incidences
- Illustration : prévoir des pictogrammes

Pages 12-13 : Rôle des élus locaux

- Concertation, ancrage territorial...
- Binôme élu/animateur
- Encart témoignage : un élu partage son expérience de président de COFIL – Stéphane Roudier (NA)
- Encart 2 témoignage : un élu présente une expérience réussie de mobilisation des élus – Rosiane Godefroy, bureau des élus (Pays de la Loire)
- Illustration : prévoir des pictogrammes

Pages 14-15 : Articulation avec les autres politiques publiques

- Agriculture, eau, forêt, urbanisme...
- Encart témoignage : un élu partage une action conduite en lien avec une autre politique – Métropole de Nice – éclairage public (Sud)
- Encart 2 témoignage : un élu partage une action conduite en lien avec une autre politique – Métropole d'Évreux – programme coteaux calcaires : acquisition foncière, aménagement d'un sentier de découverte, pâturage en régie – création d'une ferme pédagogique (Normandie)
- Illustration : prévoir des pictogrammes + photos

Pages 16-17 : Financement des sites Natura 2000

- Sources de financement européennes et nationales
- Encart témoignage : expérience de financement réussi par un élu – retour d'un programme LIFE en Grand Est
- Zoom sur la dotation aménités rurales
- Illustrations : picto et chiffres clés sur le financement du dispositif – voir avec le MTECT

Page 18-19 : Communication et sensibilisation

- Importance de la communication auprès des parties prenantes
- Stratégies et outils de sensibilisation/communication
- Encart témoignage : un élu partage ses initiatives de communication réussies - PNR Ariège, guides de montagne (Occitanie) ou SM du Bassin de Thau – communication sur les herbiers de Posidonie (site mixte)
- Illustrations : photos

Page 20 : Conclusion

- Encart témoignage : message final d'encouragement Ministère
- Encart témoignage 2 : message final d'encouragement RdF

Page 21 : Ressources bibliographiques, acronymes...

Page 22 : Couverture

- Logo ministère- financeur
- Logo mission inter-réseaux
- Réalisation
- Rédaction
- Crédits photos

Le guide des élus Natura 2000 devra reprendre l'esprit de la charte graphique propre à la mission inter-réseaux : couleurs et police. La charte graphique sera transmise au prestataire retenu.

Les textes, photos et logos seront transmis au prestataire par la mission inter-réseaux.

Le prestataire sera chargé de rechercher et/ou réaliser les pictogrammes, tableaux, schémas ou toutes autres illustrations autre que les photos. L'ensemble des illustrations sera libre de droit.

Le prestataire fournira les fichiers suivants à la FPNRF :

- **format pdf léger du guide mis en forme pour diffusion par courriel ;**
- **format pdf haute définition du guide mis en forme et paramétré pour une impression ;**
- **fichier natif du guide comportant l'ensemble des dossiers associés.**

Le guide des élus sera la propriété exclusive de la FPNRF, maître d'ouvrage.

Méthodes et conditions de réalisation

- Une réunion préparatoire de lancement de la prestation
- La Fédération mettra à disposition l'ensemble des éléments à faire figurer dans le guide
- Trois réunions intermédiaires d'échange et d'arbitrage sur la base de propositions et échanges réguliers par mail
- Livraison du guide

5. Durée /Délais de réalisation :

- Le guide devra être finalisé au plus tard pour le 15 décembre 2024.

6. Conditions de remise de votre offre

Délais : offre à remettre avant vendredi 25 octobre 2024 à 12h00

L'offre est à adresser par courriel à Aurélie Philippeau et Léa Chariol

Courriel. aphilippeau@natura2000-territoires.fr / Ichariol@parcs-naturels-regionaux.fr

L'offre devra contenir :

- Les références de l'entreprise (attestation des statuts et code SIRET)
- Un descriptif textuel
- Un portfolio
- Un rétro planning
- Un devis détaillé

Justificatifs de candidature à produire par le candidat pressenti attributaire avant notification du contrat ou de la commande :

- Attestation sur l'honneur relative aux interdictions et incapacités à soumissionner à un marché public (modèle en annexe 3-b) ;
- Attestations de régularité sociale et fiscale
- La liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat. Cette liste précise pour chaque salarié sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

Un seul attributaire du marché.

7. Critères de choix

Les offres seront analysées selon les critères suivants : Qualité de la proposition (60%) et budget détaillé (40%)

La FPNRF se garde la possibilité de recourir à la négociation.

8. Contacts et renseignements :

Aurélie Philippeau et Léa Chariol

aphilippeau@natura2000-territoires.fr / Ichariol@parcs-naturels-regionaux.fr